



## Installations, clôtures et hopologie 3<sup>e</sup> module FSIP

La détention de cervidés, considérés comme des animaux sauvages, requiert une autorisation du vétérinaire cantonal. Les futurs éleveurs doivent suivre une formation : six modules théoriques de cours avec des visites d'élevage et un mentorat (stage de 300 heures auprès d'un éleveur d'expérience). La formation FISP-cervidés est mise sur pied par AGRIDEA, le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants et l'Association suisse des éleveurs de cervidés. Les modules 1 à 3 auront lieu en 2022, les modules 4 à 6 ainsi que l'examen en 2023. Vous pouvez rattraper ultérieurement les modules manqués.

**Date :** Mercredi 21 septembre 2022

**Lieu :** [Route de Rosière 27, CH-1239 Collex-Bossy](#)

**Responsable :** Pascal Python, AGRIDEA ([pascal.python@agridea.ch](mailto:pascal.python@agridea.ch))

**N° du cours :** 22.320 C

- Objectifs :**
- Les installations d'élevage.
  - Les clôtures.
  - Le tir, balistique.
  - La sécurité dans l'enclos.
  - L'élevage de wapitis et de bisons.

**Public :** Eleveur-euse-s de cervidés et toute personne intéressée.

**Remarque :** Ce cours (module 3) est partie constituante de la formation spécifique et indépendante de la profession (FSIP) pour les éleveurs de cervidés. La participation aux 6 journées théoriques (6 modules), la réussite de l'examen écrit, et le mentorat (stage pratique chez un éleveur expérimenté) sont les trois conditions pour l'attestation FSIP et donc pour l'obtention de l'autorisation cantonale de détention d'animaux sauvages. Cette formation est organisée par AGRIDEA, le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants (SSPR) section cervidés et l'association suisse des éleveurs de cervidés.

## Mercredi 21 septembre 2022

<b>Dès 8h30</b>	<b>Accueil, café, croissants le « saloon » sur l'exploitation de Laurent Girardet</b>
<b>9h00</b>	<b>Introduction au 3<sup>e</sup> module, déroulement de l'examen écrit</b> <i>Pascal Python, AGRIDEA</i>
<b>9h10</b>	<b>Clôtures</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Matériel adéquat</li><li>• Conception, réalisation</li></ul> <i>David Girardet, Swissclôture Genève Sàrl geneve@swisscloture.ch</i>
<b>9h50</b>	<b>Installations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Installation d'un parc</li><li>• Mangeoires, entrepôts, abris</li><li>• Passages sélectifs pour faons, systèmes de contention</li><li>• Souille, frayage</li></ul> <i>Philippe Charrière, éleveurs de cerfs, membre du comité de l'ASEC, conseiller agricole, IAG Grangeneuve, philippe.charriere@fr.ch</i>
<b>10h30</b>	<b>Pause</b>
<b>10h45</b>	<b>Hoplologie, balistique, tir dans l'enclos</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sécurité pendant la manipulation des armes :<ul style="list-style-type: none"><li>- la manière et le lieu de stockage des armes et des munitions.</li></ul></li><li>• Le tir dans l'enclos :<ul style="list-style-type: none"><li>- Le choix du calibre adéquat.</li><li>- Le choix du fusil du calibre désiré.</li><li>- L'entraînement et le contrôle de la précision des armes avant l'utilisation.</li><li>- La base des connaissances de la balistique et de l'anatomie de l'animal concerné.</li></ul></li><li>• Quelques points sur le fusil hypodermique</li></ul> <i>Lobo Markovic, Damir Markovic, éleveurs de cerfs, marrconni@hotmail.com</i>
<b>12h00</b>	<b>Repas de midi</b>
<b>13h30</b>	<b>Spécificités des wapitis et des bisons</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aspects spécifiques au wapiti</li><li>• Le troupeau de bisons au cours des saisons</li><li>• Comportement des bisons</li></ul> <i>Laurent Girardet, éleveur de bisons et de wapitis bison.ch@bluewin.ch</i>
<b>14h15</b>	<b>Visite de l'exploitation (wapitis et bisons) de Laurent Girardet</b> <i>Laurent Girardet, éleveur de bisons et de wapitis bison.ch@bluewin.ch</i>
<b>15h50</b>	<b>Evaluation et clôture</b> <i>Pascal Python, AGRIDEA</i>
<b>16h00</b>	<b>Fin de la journée</b>

## Informations pratiques

### Tarif du cours

**Membres du SSPR et de l'ASEC :**  
CHF 250.-/module

**Membres du SSPR ou de l'ASEC :**  
CHF 300.-/module

**Autres participant-e-s :**  
CHF 350.-/module

**Examen final :**  
CHF 180.-/examen final

### Comprises dans le forfait

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à CHF 50.-.

### Informations sur les avantages et prestations à devenir membre du SSPR, de l'ASEC, et formulaires d'adhésion

- **SSPR:** [informations et adhésion](#) (détenteur n'ayant pas encore d'animaux, il est possible de devenir membre actif en inscrivant 1 comme nombre d'animaux)
- **ASEC :** [informations](#), (devenir membre actif ou passif = sans cervidés)

**Une facture** vous sera envoyée après chaque module.

### Inscription

[22.320 C](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions)

### Informations

+41 (0)21 619 44 06  
[cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil. Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.